

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale de la protection des populations

1304, avenue de Paris – CS 92209 - 50009 SAINT-LO cedex Téléphone: 02.33.72.60.84 - Télécopie: 02.33.72.60.71

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Déclaration d'un établissement hébergeant de 10 à 50 chiens (rubrique n° 2120-2)

Identification du déclarant

Nom ou raison sociale :				
Date de naissance :				
Adresse :				
Commune:				
		N° SIRET :		
Nature et volume des activités :		r la ou les cases concernées		
O Pension	O Education	O Meute de chiens		
O Fourrière	O Refuge	O Toilettage		
O Elevage (vente d'au moins 2 por	tées par an)	O Vente		
Nombre maximum de chiens de + c	le 4 mois hébergés s	simultanément dans l'établissement :		
Autre animaux de compagnie (espè	ces et effectifs):			
Pour les élevages, meutes, établiss	ements de vente, d'	<u>éducation, préciser les points suivant</u>	<u>s</u> :	
		Nombre de portées par a	n :	
Description de l'activité : (à comp		sur papier libre)		
Description des installations of	<u>déclarées :</u>			
·	_	leurs annexes (y compris les enclos)		
 Habitations et locaux occu 	pés par des tiers :		mètres	
 Terrains de camping, stade 	es :		mètres	
Berges des cours d'eau :			mètres	
Puits, forages, sources :			mètres	
Lieux de baignade :			mètres	
Piscicultures :			mètres	
		banisme opposables aux tiers ex :	mètres	

DDPP 50 1/3

Description	des locaux d'éle	evage:
Boxes:	- Nombre :	
	- Superficie :	
	- Hauteur sous	plafond:
	- Nature du sol	:
	- Nature des m	urs :
	- Aire de couch	age :
	- Installations d	e chauffage :
	- Eclairage :	
	- Ventilation :	
	- Ecoulement e	t récupération des urines et des eaux de lavage :
Annexes :	- Infirmerie :	
	- Maternité :	
	- Parcours exté	rieurs : Superficie :
		Type de sol :
		Hauteur de la clôture :
		Autres :
		gements permettant d'assurer la salubrité et l'hygiène des locaux, de l'environnement
ainsi que		
ainsi que	la protection o	de l'environnement
ainsi que	la protection o	- provenance :
ainsi que	la protection o	- provenance :
ainsi que	la protection o	- provenance :
Consomma	la protection o	de l'environnement - provenance : - volumes consommés par an : - matériel de lavage : - mode de nettoyage utilisé :
Consomma	la protection of	de l'environnement - provenance : - volumes consommés par an : - matériel de lavage : - mode de nettoyage utilisé :
Consomma	la protection of	de l'environnement - provenance : - volumes consommés par an : - matériel de lavage : - mode de nettoyage utilisé : - fréquence des lavages :
Consomma	la protection of ation d'eau :	de l'environnement - provenance : - volumes consommés par an : - matériel de lavage : - mode de nettoyage utilisé : - fréquence des lavages : - fréquence des désinfections :
Consomma Lavages et	la protection of ation d'eau :	de l'environnement - provenance : - volumes consommés par an : - matériel de lavage : - mode de nettoyage utilisé : - fréquence des lavages : - fréquence des désinfections : - produits utilisés :
Consomma Lavages et	la protection of ation d'eau :	de l'environnement - provenance : - volumes consommés par an : - matériel de lavage : - mode de nettoyage utilisé : - fréquence des lavages : - fréquence des désinfections : - produits utilisés : - récupération :
Consomma Lavages et	la protection de la protection de la protection de la company de la comp	de l'environnement - provenance : - volumes consommés par an : - matériel de lavage : - mode de nettoyage utilisé : - fréquence des lavages : - fréquence des désinfections : - produits utilisés : - récupération : - rejet :
Consomma Lavages et	la protection de la protection de la protection de la company de la comp	de l'environnement - provenance : - volumes consommés par an : - matériel de lavage : - mode de nettoyage utilisé : - fréquence des lavages : - fréquence des désinfections : - produits utilisés : - récupération : - rejet : - récupération :
Consomma Lavages et	la protection de la protection de la protection de la company de la comp	de l'environnement - provenance : - volumes consommés par an : - matériel de lavage : - mode de nettoyage utilisé : - fréquence des lavages : - fréquence des désinfections : - produits utilisés : - récupération : - rejet : - récupération : - mode de traitement :
Consomma Lavages et	la protection de la protection de la protection de la company de la comp	de l'environnement - provenance : - volumes consommés par an : - matériel de lavage : - mode de nettoyage utilisé : - fréquence des lavages : - fréquence des désinfections : - produits utilisés : - récupération : - rejet : - récupération : - mode de traitement :
Consomma Lavages et Eaux pluvia Urines et e	la protection de la protection de la protection de la company de la comp	de l'environnement - provenance : - volumes consommés par an : - matériel de lavage : - mode de nettoyage utilisé : - fréquence des lavages : - fréquence des désinfections : - produits utilisés : - récupération : - rejet : - mode de traitement : - rejet :

DDPP 50 2/3

Alimentation :	
- type de nourriture	3:
- provenance :	
- conservation et st	ockage des aliments :
- mode de distributi	on :
- fréquence des rep	as :
- provenance de l'e	au de boisson :
 Moyens de lutte contr 	e l'incendie :
 Moyens de lutte contr 	e les rongeurs :
 Moyens de lutte contr 	e les insectes :
Moyens de stockage	et d'élimination des cadavres ::
Moyens de stockage	et d'élimination des déchets ::
Commentaires :	
Dépôt d'un permis de c Un permis de construir	onstruire re à été déposé le/
Je soussigné(e), certifie s	sur l'honneur l'exactitude de la présente déclaration
Fait à	Le
Nom et qualité du signata	ire :
	Signature :

Le dossier de déclaration doit être déposé en <u>3 exemplaires</u> à la Préfecture (adresse en page 1)

Il est constitué des pièces suivantes :

- le présent formulaire dûment complété, daté et signé.
- une carte de situation au 1/25000 ème avec implantation du projet.
- un plan de situation à l'échelle : 1/2500ème (cadastre) au minimum sur lequel seront clairement repérés tous les bâtiments (déclarants et tiers) existants et projetés ainsi que leur affectation, ceci dans un rayon d'au moins 100 mètres autour du projet. La présence de points d'eau, canaux, cours d'eau, puits, égouts et fossés doit être également mentionnée. En présence de baignades ou d'activités piscicoles, le rayon est porté à 500 mètres.
- un plan d'ensemble à l'échelle 1/200ème : au minimum permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions, ouvrages et terrains avoisinants ainsi que la présence de points d'eau, canaux, cours d'eau, puits, égouts et fossés.

Ces plans sont complétés par les mentions à l'échelle, de l'orientation et des légendes appropriées.

Copie de la carte nationale d'identité Recto et Verso de la personne responsable de l'entretien des chiens.

DDPP 50 3/3